

Décision

Générale

colonial

Décision n° 503 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 503

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 mars 1967

Numéro JO
n° 4 du 01/04/1967

Date du numéro
1 avril 1967

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant-chef d'Infanterie de marine Capulli (Alphonse) débarqué à Djibouti le 9 mars 1967, est affecté à la Milice de la C.F.S. pour compter du 10 mars 1967. Ce sous-officier sera affecté à la 1° Compagnie de Miüllice à Dikhil, en qualité d'adjoint au Commandant de Cercle de Dikhil, en remplacement de l'adjudant-chef Dutheil (Robert). L'adjudantheff Capulli (Alphonse) prendra ses fonctions à compter du 16 mars 1967. Son entretien complet sera à la charge du Ministre d'Etat chargé des Départements et Territoires d'outre-mer.